

Rappel : le pronom remplace un nom pour éviter les répétitions. Il remplace un nom dont il hérite les fonctions (sujet, attribut, complément). Il n'a pas besoin d'un déterminant ou très rarement pour les pronoms possessifs par exemple (**le mien, le sien, l'autre, les uns...**).

Pronoms démonstratifs

	Singulier	Pluriel
Masculin	celui, celui-ci, celui-là	ceux, ceux-ci, ceux-là
Féminin	celle, celle-ci, celle-là	celles, celles-ci, celles-là
Neutre	ça, ce, ceci, cela	

Pronoms Possessifs

	Singulier	Pluriel
Masculin	le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur	les miens, les tiens, les siens, les nôtres, les vôtres, les leurs
Féminin	la mienne, la tienne, la sienne, la nôtre, la vôtre, la leur	les miennes, les tiennes, les siennes, les nôtres, les vôtres, les leurs

Pronoms Indéfinis

Invariables	autrui, nul, on, personne, qui, quiconque, rien, tout un chacun...
Variables	certain/certaine (s), même, tout, un...
Uniquement au singulier	aucun/aucune, chacun/chacune, l'un/l'une, l'autre, l'un et l'autre/l'une et l'autre, ni l'un/l'une ni l'autre, quelqu'un/quelqu'une, pas un/pas une, tel,...
Uniquement au pluriel	certains/certaines, d'autres, nuls/nulles, plusieurs...